

ACADÉMIE DES SCIENCES/MESRI

Appel à candidatures pour le prix Irène Joliot-Curie 2023

Le Prix Irène Joliot-Curie, créé en 2001, est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. Il vise ainsi à mettre en lumière la carrière de femmes scientifiques qui allient excellence et dynamisme.

Le Prix Irène Joliot-Curie, créé en 2001, est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. Il vise ainsi à mettre en lumière la carrière de femmes scientifiques qui allient excellence et dynamisme. **Le Prix est accordé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec le soutien de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies, qui sont en charge de la constitution du jury qui désignera les lauréates. Le jury de cette 22e édition sera présidé par Mme Catherine Cesarsky, astrophysicienne et membre de l'Académie des sciences.**

Créé en 2001 par le ministère en charge de la Recherche, le Prix Irène Joliot-Curie est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. Depuis plus de 20 ans, le Prix Irène Joliot-Curie a récompensé plus de 60 femmes scientifiques aux carrières exceptionnelles dans toutes les disciplines scientifiques.

Le Prix Irène Joliot-Curie 2023 comporte quatre catégories :

1. la catégorie **Femme scientifique de l'année** (40.000 euros) récompense une femme ayant apporté une contribution remarquable dans le domaine de la recherche publique ou privée par l'ouverture de son sujet, l'importance de ses travaux et la reconnaissance dans son domaine scientifique tant au plan national qu'international ;
2. la catégorie **Jeune femme scientifique** (20.000 euros pour chacune des trois lauréates) évolue cette année en récompensant trois jeunes femmes, au lieu d'une dans les éditions précédentes. Elle met en valeur et encourage des scientifiques qui se distinguent par un parcours et des travaux qui en font des spécialistes de talent dans leur domaine ;
3. la catégorie **Femme, recherche et entreprise** (20.000 euros) récompense une femme qui a développé des innovations scientifiques et/ou techniques dans une fonction de recherche et développement, en travaillant au sein d'une entreprise ou en contribuant à la création d'une entreprise. ;
4. la catégorie **Prix spécial de l'engagement**. Créé en 2020, ce prix est pérennisé, tout en faisant l'objet d'un processus de sélection différent qui sera communiqué prochainement. Cette année, il met en lumière la carrière d'une femme scientifique au parcours exceptionnel qui s'est par ailleurs distinguée en étant particulièrement investie dans l'orientation des jeunes filles vers les sciences.

En savoir plus sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

✚ [En savoir plus sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#)

Prix Irène Joliot-Curie

9 juin 2023
7 septembre 2023

- + [Appel à candidatures pour le prix Irène Joliot-Curie](#)
- + [Règlement du prix Irène Joliot-Curie 2023](#)
- + [Dossier de candidature](#)